

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Session automne 2011

<p>POL 4422-30 Le Système international contemporain</p>
--

Mercredi, 9h30-12h30

Chargé de cours : Chalmers LaRose
Courriel : larose.chalmers@uqam.ca
Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Descriptif du cours

Approfondissement et développement de l'analyse des concepts, des approches et des enjeux abordés dans le cours POL 1400. Étude des grandes transformations du système international. Contenu et conséquences de la mondialisation.

Objectif du cours

Comme le titre l'indique, ce cours aborde les problèmes, enjeux et défis reliés à la nature du **'système' international** à un moment de grande effervescence et de profondes incertitudes quant à son orientation présente et sa trajectoire future. Il est évident que la session à laquelle vous êtes conviés soulèvera, et rendra compte, des questions pertinentes le concernant. Peut-on parler d'un système international cohérent ayant une logique propre ? Quid de la nature et les dynamiques du système international au 21^{ème} siècle ? Quels en sont les acteurs, règles, valeurs et institutions ? Quels sont les déterminants et les paramètres sur lesquels reposent les interactions entre les acteurs ? Dans quelle mesure, et pourquoi, la configuration du système actuel est-elle différente des autres qui l'ont précédée ? Ce sont là autant de questions qui nous interpellent lors de cette session et au sujet desquelles nous essayerons d'apporter un éclairage.

L'objectif du cours est de parvenir à une conceptualisation du système international au 21^{ème} siècle en faisant référence à différentes perspectives théoriques et en explorant les questions, enjeux, défis et débats de fond qui animent la politique internationale. Nous étudierons les nombreuses mutations intervenues dans le cadre de ce système ;

nous examinerons les facteurs et processus qui conduisent à la reconfiguration de rapports de force sur l'échiquier international. Il s'agit d'un cours-débat qui fait appel à votre participation soutenue lors des différentes sessions programmées. Nous y explorerons une série de questions, de situations, de problèmes, d'enjeux et d'événements, récents et récurrents, ayant un impact sur la (re) configuration des rapports de forces dans le système international, d'hier à aujourd'hui. La structure changeante de « l'ordre global » sera étudiée à la lumière de ses dimensions économique, politique et juridique.

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures recommandées. Ceci est recommandé pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

Mode d'évaluation

- a. Deux fiches de lecture (15+15 = 30%)
- b. Un examen de mi-session (30%)
- c. Un travail de session (40 %)

A. Fiches de lecture

Il s'agit d'un **compte rendu à la fois exhaustif et critique** des textes à lire pour une séance spécifique. Le choix de la séance est laissé à la discrétion de l'étudiant-e. Chaque fiche portera sur **deux textes à lire pour la séance choisie**. La fiche doit contenir entre 3 et 5 pages et inclure les points suivants :

1. Référence complète de chaque texte.
2. Le problème étudié par l'auteur
3. La thèse centrale de l'auteur, c'est-à-dire le point de vue défendu
4. L'argumentation : quels sont les arguments avancés par l'auteur au soutien de sa thèse et la manière dont il y parvient ?
5. La conclusion de l'auteur et une appréciation finale de sa démarche. Le texte porte-t-il un éclairage sur la question étudiée ou le problème soulevé par l'auteur ?
6. Réflexions d'ensemble établissant le lien ou fil conducteur entre les deux textes étudiés.

B. Examen de mi-session en classe (30%)

Cet examen se déroulera le 2 novembre. Il prendra la forme de questions portant sur la matière vue en classe jusqu'au 19 octobre inclusivement. Les réponses directes à ces questions prendront la forme de courts essais (un à deux paragraphes) exprimant un point de vue argumenté.

C. Travail de session (40 %)

Analysez une question (un enjeu ou une situation) internationale et montrez son impact, réel ou potentiel, sur la **configuration des rapports de forces** dans le système international au 21^{ème} siècle.

Le but de ce travail est de tester votre emprise sur une thématique reliée à la politique internationale, votre capacité à soulever des questions pertinentes et à **articuler un point de vue autonome**.

L'étudiant-e devra identifier les enjeux fondamentaux, soulever des questions et défis pertinents et, dans la mesure du possible, indiquer la manière dont le problème étudié est traité dans la littérature à ce sujet. À cette fin, il est recommandé de discuter de votre sujet de travail avec le professeur pour une orientation dès le début de la session.

Les thèmes suivants vous sont proposés **à titre indicatif**:

- Le système international contemporain et l'ascension d'une nouvelle puissance (Inde, ou Chine, ou Brésil)
- L'ordre mondial contemporain et la problématique de l'usage de la force
- Le spectre du nucléaire : la coopération internationale face aux ambitions nucléaires des puissances moyennes (Iran, Corée du Nord)
- La situation en Asie du Sud (Afghanistan-Inde-Pakistan), zone de tension et d'instabilité dans la géopolitique mondiale
- Vents de changement ? Les orientations et répercussions des bouleversements politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
- L'évolution turbulente de l'économie mondiale et ses répercussions (au Nord et/ou au Sud)
- La politique internationale et les catastrophes naturelles (enjeux et défis de la politique du changement climatique)

Ce travail doit compter en moyenne 2000 mots (8-12 pages, double interligne excluant la bibliographie). Date limite de remise : **14 décembre**

Manuels pédagogiques

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Les étudiants sont invités à se le procurer. Aucun ouvrage particulier n'est requis ; tout au long de la session, le professeur attirera votre attention sur certains titres importants. En revanche, il est nécessaire de suivre l'évolution de l'actualité internationale, à travers les journaux, les revues savantes et les ouvrages académiques récents. Les étudiants sont priés d'approfondir les questions et

dossiers internationaux qui les interpellent en s'adonnant à des activités de recherche constantes et incessantes.

PLAN DU COURS

7 Septembre

Introduction générale - Présentation du cours et organisation de la session

- PREMIÈRE PARTIE -

CONCEPTUALISER LE SYSTÈME INTERNATIONAL

14 septembre

Le concept de système et l'analyse des relations internationales

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l'étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruyland, 1977, p. 27-50

Barry Buzan et Richard Little « The Idea of 'International System': Theory Meets History" *International Political Science Review* (1994), Vol. 15, No. 3, 231-255.

21 septembre

Survol des théories et approches du système international :

I. Du réalisme à l'institutionnalisme néolibéral

Alex MacLeod, "Le néo-réalisme" in *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, sous la direction de Alex MacLeod et Dan O'Meara, Athena, 2007, p. 61-88.

Shah M. Tarzi, "Neorealism, Neoliberalism and the International System", *International Studies*, 2004; Vol. 41, p. 115-128

5 octobre

**Survol des théories et approches du système international :
II. Marxisme et système-monde**

Dan O'Meara « La théorie marxiste et l'analyse des conflits et des relations de pouvoir mondiaux » in *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, sous la direction de Alex MacLeod et Dan O'Meara, Athena, 2007, p. 133-158.

Dario Batistella, « Les analyses marxistes » in *Théories des Relations Internationales*, Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 219-248.

12 octobre

**Survol des théories et approches du système international :
III. Perspective constructiviste**

Dario Battistella « Le projet constructiviste » in *Théories des Relations Internationales*, Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 283-317.

Lecture complémentaire

Ted Hopf "The Promise of Constructivism in International Relations Theory" *International Security*, Vol. 23, No. 1, 1998, p. 171-200.

**DEUXIÈME PARTIE
Le système international en mutation**

19 octobre

Changement et/ou continuité ?

Thomas G. Weiss et Sam Daws "World Politics: Continuity and Change since 1945" in *The Oxford Handbook of the United Nations*, Oxford University Press, 2007, p. 3-38.

Lectures complémentaires

Caroline Kennedy-Pipe et Nicholas Rengger "Apocalypse now? Continuities or disjunctions in world politics after 9/11", *International Affairs*, Vol. 82, No 3, 2006, p. 539-552.

Stephen Walt, "Where Do Bad Ideas Come From? And why don't they go away?"
Foreign Policy, 14 février 2011

26 octobre- Semaine d'activités libres

2 novembre-Examen de session (en classe)

9 novembre

Les paramètres économiques I : évolution de l'économie mondiale

Charles Albert Michalet *Qu'est ce que la mondialisation?* Paris : La Découverte, 2002, chapitre 4 « Le triomphe de la globalisation », p. 95-127

Pierre-Noel Giraud « Comment la globalisation façonne le monde », *Politique étrangère*, No 4, 2006. Numéro spécial - D'hier à demain : Penser l'International, p. 927-940

Lecture complémentaire

Christian Chavagneux, « Les multinationales définissent-elles les règles de la mondialisation ? » *Politique étrangère*, automne 2010, p. 553-563

16 novembre

Les paramètres économiques II : enjeux et questions récurrents

Jacques de Larosilière, « Les nouvelles dynamiques de la finance mondiale. Un rééquilibrage par les pays émergents ? » *Politique étrangère*, 2 : 2008, p. 415-428.

Yannick Prost « Les nouvelles puissances : Un danger pour le système international », *Études internationales*, vol. 39, No 2, 2008, p. 277-299.

Lectures complémentaires

Rorden Wilkinson "The world trade organization and the regulation of international trade" in Dominic Kelly and Wyn Grant (dir.) *The Politics of International Trade in the Twenty-First Century: Actors, Issues and Regional Dynamics*, New York: Palgrave Macmillan, 2005, p. 13-29.

Roger C. Altman "The Great Crash 2008: A Geopolitical Setback for the West", *Foreign Affairs*, Janv/Fév 2009

Gerald Schmitz, « Les puissances émergentes dans le système international : un défi pour le Canada », Bibliothèque du Parlement, 2006

23 novembre

Défis et enjeux de sécurité

John Baylis, « International and Global Security in the post Cold War Era » in John Baylis et Steve Smith (dir.) *The Globalization of World Politics: An Introduction to International Relations*, Oxford: Oxford University Press, 2005, p.297-324.

Charles-Philippe David, « Fin de la sécurité militaire, début de la sécurité humaine? » in *La Guerre et la Paix : Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, 2^{ème} édition, Les Presses des Sciences Po, Paris, 2006, p. 97-126

Lecture complémentaire

Yale H. Ferguson et James N. Rosenau, « De la superpuissance avant et après le 11 septembre 2001 : Une perspective post internationale », *Études internationales*, Volume 35, numéro 4, décembre 2004, p. 623-639

30 novembre

Le cadre normatif

David Held "The Changing Structure of International Law: Sovereignty Transformed?" in David Held et Anthony Mc Grew (dir.) *The Global Transformations Reader: An Introduction to the Globalization Debate*, deuxième édition, 2003, p. 162-176

Alex G. Bellamy *Responsibility to Protect: The Global Efforts to End Mass Atrocities*, chapitre 1 "Sovereignty and Human Rights", Cambridge, Polity Press, 2009, p. 8-34.

Shashi Tharoor et Sam Daws « Humanitarian Intervention », *World Policy Journal*, été 2001, p. 21-30.

TROISIÈME PARTIE

Ordre et gouvernance du système international au 21^{ème} siècle

7 décembre

1. Quel ordre?

Richard Hass «The Age of Nonpolarity. What will follow US Dominance? » *Foreign Affairs*, mai-juin 2008.

Mats Berdal, « Les Nations Unies, le multilatéralisme et l'ordre international » in Gilles Andréani et Pierre Hassner (dir.) *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2005, p. 265-288

Lecture complémentaire

Joseph S. Nye, Jr. "The Future of American Power: Dominance and Decline in Perspective", *Foreign Affairs*, Vol. 89, No 6, 2010, p. 2-12.

2. La problématique de la gouvernance

Stanley Hoffman, « World Governance: Beyond Utopia » *Daedalus*, hiver 2003, p. 27-35

Naazneen Barma, Ely Ratner et Steven Weber, "A World without the West" *The National Interest*, juillet/Août. 2007, p. 23-30

Anthony Payne, "The G8 in a Changing Global Order", *International Affairs*, 84: 3, 2008, p. 519-533.

Lecture complémentaire

Cédric PÈNE, « De Doha à Copenhague : le crépuscule des négociations multilatérales ? » - *Politique étrangère*, Vol. 75, n° 2 (été 2010), p. 325-339

14 décembre – Remise du travail final

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.